

## AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

### AMEN PROJECT SICAF

Siège social : Immeuble Amen Invest, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac-

La Société Amen Project Sicaf publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 5 juin 2008. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Jelil BOURAOUI.

#### BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2007 ET 2006 EN DINARS TUNISIENS

	NOTE		
		31/12/2007	31/12/2006
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	-		
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4.1	10 223 656,358	11 470 156,358
PROVISIONS	4.2	-2 957 490,050	-2 957 490,050
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>7 266 166,308</b>	<b>8 512 666,308</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>7 266 166,308</b>	<b>8 512 666,308</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>	-		
AUTRES ACTIFS COURANTS	4.3	103 651,060	38 350,537
		-1 593,243	-1 593,243
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	4.4	8 044 572,160	6 426 885,880
PROVISIONS		-750 000,000	-254 691,328
LIQUIDITES	4.5	177 193,783	18 284,533
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>7 573 823,760</b>	<b>6 227 236,379</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>14 839 990,068</b>	<b>14 739 902,687</b>

Les chiffres 2006 ont été retraités (voir note 4.3)

#### BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2007 ET 2006 EN DINARS TUNISIENS

	NOTE		
		31/12/2007	31/12/2006
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	-		
CAPITAL SOCIAL		9 000 000,000	15 000 000,000
RESERVES	4.6	378 911,511	637 118,513
RESULTATS REPORTEES	4.6	-820 473,101	52 475,563
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b>8 558 438,410</b>	<b>15 689 594,076</b>
RESULTAT NET	4.6	209 653,437	-1 131 155,666
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	4.6	<b>8 768 091,847</b>	<b>14 558 438,410</b>
<b>PASSIFS</b>	-		
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
AUTRES PASSIFS COURANTS	4.7	6 071 898,221	181 464,277
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>6 071 898,221</b>	<b>181 464,277</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>6 071 898,221</b>	<b>181 464,277</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>14 839 990,068</b>	<b>14 739 902,687</b>

Les chiffres 2006 ont été retraités (voir note 4.7)

**ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE 2007 ET 2006  
EN DINARS TUNISIENS**

	NOTE	EXERCICE CLOS	
		31/12/2007	31/12/2006
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>995 813,729</b>	<b>1 131 329,511</b>
<i>Revenus</i>		<i>995 813,729</i>	<i>1 131 329,511</i>
Dividendes	5.1	285 164,319	177 765,300
Intérêts	5.2	179 508,987	250 939,573
Plus values sur cessions d'actions	5.3	481 037,194	626 448,155
Plus values latentes sur actions	5.4	50 103,229	76 176,483
<i>Reprise sur provisions</i>		<i>0,000</i>	<i>0,000</i>
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>653 669,956</b>	<b>2 014 488,888</b>
Moins values sur cessions d'actions	5.5	86,945	0,000
Moins values latentes sur actions		0,000	0,000
Dotation aux provisions	5.6	495 308,672	1 862 231,378
Commissions de gestion	5.7	47 200,300	49 560,300
Rémunération du PDG		40 000,000	40 000,000
Autres charges d'exploitation	5.8	71 074,039	62 697,210
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>342 143,773</b>	<b>-883 159,377</b>
Charges Financières Nettes		98,236	112,985
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>342 045,537</b>	<b>-883 272,362</b>
Impôt sur les bénéfices	5.9	132 392,100	247 883,304
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>209 653,437</b>	<b>-1 131 155,666</b>
<b>RESULTAT NET</b>		<b>209 653,437</b>	<b>-1 131 155,666</b>

**ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES AU 31 DECEMBRE 2007 ET 2006  
EN DINARS TUNISIENS**

	NOTE	EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE	
		2007	2006
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
<b>Décaissements liés à l'exploitation</b>		<b>10 641 366,006</b>	<b>4 829 390,090</b>
Sommes versées à titre d'impôt		286 319,392	169 554,514
Sommes versées à titre de commissions bancaires		110,036	112,985
Sommes versés à titre d'indemnité au PDG		31 219,992	31 219,992
Sommes versés à titre d'indemnité de gestion		82 246,600	56 168,400
Sommes versés à titre de jetons de présence		14 880,000	14 400,000
Sommes versées autres		4 623,138	3 067,448
Sommes versés à titre d'honoraires cac		8 477,488	9 125,540
Sommes versées au titre des acquisitions de titres		10 213 489,360	4 545 741,211
Sommes versées au titre des titres participatifs		0,000	0,000
Sommes versées au titre des portages		0,000	0,000
Sommes versées au titre des obligations		0,000	0,000
Sommes versées au titre des bons de trésor		0,000	0,000
<b>Encaissements liés à l'exploitation</b>		<b>10 824 937,979</b>	<b>9 998 474,529</b>
Sommes reçues au titre des ventes de titres		6 796 165,340	6 406 728,310
Sommes reçues au titre des dividendes		285 164,319	177 765,300
Sommes reçues au titre des portages		1 831 173,790	2 935 471,319
Sommes reçues au titre des obligations		1 820 279,746	445 600,000
Sommes reçues au titre des Titres participatifs		58 973,984	0,000
Sommes reçues au titre des bons de trésor		33 180,800	32 909,600
<b>Flux de Trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>183 571,973</b>	<b>5 169 084,439</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		0,000	446 670,000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0,000	0,000
<b>Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>0,000</b>	<b>-446 670,000</b>

<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT</b>			
Décassements réduction de capital		13 300,000	4 974 950,000
Décassements liés à des dividendes		0,000	1 440,000
<b>Flux de Trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>-13 300,000</b>	<b>-4 976 390,000</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>			
Trésorerie au début de l'exercice		18 276,939	272 252,500
Trésorerie à la fin de l'exercice	<b>6.1</b>	188 548,912	18 276,939

### Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2007

#### 1. Présentation de la société

La société Amen Project est une société d'investissement à capital fixe créée en 1993.

Son capital social est de 9.000.000 de Dinars.

Amen Project a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières.

#### 2. Elaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés en Dinars Tunisiens sont élaborés conformément au système comptable des entreprises préconisé par la loi N°96-112 du 30 décembre 1996.

Les normes comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 sont respectées.

#### 3. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés conformément aux principes comptables admis par le système comptable tunisien.

- Les titres de participation sont les titres destinés à être détenus durablement par la société.

Ces titres sont comptabilisés à leurs coûts d'achat dans la limite de la partie libérée.

Les provisions pour dépréciation sont constatées au cas par cas en fonction du risque estimé. Les échéances à moins d'un an sont reclassées dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

- Les titres de placement et les autres actifs financiers sont les titres négociables ou ceux qui sont destinés à être cédés ainsi que les échéances à moins d'un an des immobilisations financières.

Les placements sont comptabilisés à la date de clôture conformément à la norme comptable N° 7 relative aux placements.

Selon cette méthode et à la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus et moins values dégagées portées en résultat. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois qui précède la clôture de l'exercice.

Pour les autres placements à court terme, les moins values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus values ne sont pas constatées.

#### 4. Notes sur le bilan

##### 4.1 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2007, un solde brut de 10.223.656,358 Dinars contre un solde brut de 11.470.156,358 Dinars au 31 décembre 2006.

	31/12/2007	31/12/2006
Participations	7.749.656,358	7.749.656,358
Portages	850.000,000	1.496.500,000
Obligations	200.000,000	800.000,000
Bons de trésor assimilables	500.000,000	500.000,000
Titres participatifs	924.000,000	924.000,000
<b>Total</b>	<b>10.223.656,358</b>	<b>11.470.156,358</b>

##### Les participations

Les participations s'élèvent au 31 décembre 2007 au montant de 7.749.656,358 Dinars.

	31/12/2007	31/12/2006
Général Drinks	1.800.000,000	1.800.000,000
Amen Lease	2.757.156,358	2.757.156,358
Clinique El Amen	548.800,000	548.800,000
Société Nouvelle de Boissons	600.000,000	600.000,000
El Khir	400.000,000	400.000,000
El Kawaris	10.000,000	10.000,000
Tunisie Leasing	910.250,000	910.250,000
Tunisie Leasing NS	438.000,000	438.000,000
Meditrac	84.000,000	84.000,000
Clinique La Marsa	201.450,000	201.450,000
<b>Total</b>	<b>7.749.656,358</b>	<b>7.749.656,358</b>

Aucune variation n'a été constatée au niveau des titres de participations.

##### Les portages

Les portages s'élèvent au 31 décembre 2007 au montant de 850.000,000 Dinars contre 1.496.500,000 Dinars au 31 décembre 2006.

	31/12/2007	31/12/2006
Société Molka 1	200.000,000	400.000,000
Société Molka 2	300.000,000	400.000,000
STTK 1	120.000,000	180.000,000
STTK 2	150.000,000	200.000,000
Mouradi Mahdia	80.000,000	120.000,000
Tunisie Tape		196.500,000
<b>Total</b>	<b>850.000,000</b>	<b>1.496.500,000</b>

**Les obligations**

Les obligations s'élèvent au 31 décembre 2007 au montant de 200.000,000 Dinars contre 800.000,000 Dinars au 31 décembre 2006.

31 décembre

		31/12/2007	31/12/2006
Amen Lease	(1)		400.000,000
Etablissements Abdelmoula		200.000,000	400.000,000
<b>Total</b>		<b>200.000,000</b>	<b>800.000,000</b>

(1) En juin 2007, le capital restant dû de l'emprunt obligataire Amen Lease a été cédé.

**Les Bons de Trésor assimilables**

Amen Project a souscrit en 2003 à une émission de BTA sur 10 ans au taux de 8,25 % et ce pour un montant de 500.000,000 Dinars.

**Les Titres participatifs**

Amen Project a souscrit en 2005 à une émission de titres participatifs d'un montant de 924.000,000 Dinars.

Cette souscription a été réalisée aux conditions suivantes :

**Montant:** 924.000 dinars divisés en 9.240 titres participatifs de 100 dinars de nominal.

**Durée :** 7 ans

**Remboursement :** la totalité des titres participatifs seront remboursés au bout de la septième année.

**Rémunération:** Une partie fixe égale à 4% du nominal, soit 4,000 dinars par titre et une partie variable de 1% par an et par tranche de 1 million de bénéfice net et ce, à partir de la troisième année plafonnée à 3% par an.

**4.2 Provisions sur immobilisations financières**

Les provisions pour dépréciation de la valeur des titres de participations s'élèvent au 31 décembre 2007 et comme au 31 décembre 2006 au montant de 2.957.490,050 Dinars.

Ces provisions se détaillent comme suit :

		31/12/2007	31/12/2006
Amen Lease		2.757.156,358	2.757.156,358
El Khir		200.333,692	200.333,692
<b>Total</b>		<b>2.957.490,050</b>	<b>2.957.490,050</b>

**4.3 Autres actifs courants**

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2007 un solde égal à 103.651,060 Dinars contre un solde égal à 38.350,537 Dinars au 31 décembre 2006.

Le solde au 31 décembre 2006 était de 229.872,955 Dinars. Il a été diminué de 191.522,418 Dinars et ce pour tenir compte de la compensation entre les actifs et passifs d'impôt (voir note 4.7).

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31/12/2007	31/12/2006
Etat et collectivités publiques	(1)	90.702,873	
Autres débiteurs	(2)	12.948,187	38.350,537
<b>Total</b>		<b>103.651,060</b>	<b>38.350,537</b>

(1) Le solde de la rubrique Etat et Collectivités publiques se traduit par un crédit d'impôt.

(2) Le solde représente essentiellement en 2007, le solde de compte ouvert auprès d'Amen Invest.

**4.4 Placements et autres actifs financiers**

Cette rubrique présente à la date du 31 décembre 2007 un solde de 8.044.572,160 Dinars contre un solde au 31 décembre 2006 de 6.426.885,880 Dinars.

		31/12/2007	31/12/2006
Actions		6.399.658,790	2.895.955,497
Portages		1.396.500,000	2.136.500,000
Obligations		213.030,137	1.358.719,863
Bons de trésor assimilables		19.890,411	20.116,438
Titres participatifs		15.492,822	15.594,082
<b>Total</b>		<b>8.044.572,160</b>	<b>6.426.885,880</b>

**Actions**

La valeur des actions s'élève au 31 décembre 2007 au montant de 6.399.658,790 Dinars contre 2.895.955,497 Dinars au 31 décembre 2006.

		31/12/2007	31/12/2006
Sicav		6.351.554,983	2.851.648,372
Tunisie Leasing		48.103,807	32.208,140
Tunisie Leasing NS			12.098,985
<b>Total</b>		<b>6.399.658,790</b>	<b>2.895.955,497</b>

**Portages**

La valeur des portages s'élève au 31 décembre 2007 au montant de 1.396.500,000 Dinars contre 2.136.500,000 Dinars au 31 décembre 2006.

		31/12/2007	31/12/2006
CDS 2		500.000,000	500.000,000
Flexoprint		250.000,000	250.000,000
Société d'investissements Hoteliers 3			200.000,000
Mouradi Mahdia		40.000,000	40.000,000
STTK 1		60.000,000	60.000,000
STTK 2		50.000,000	50.000,000
Molka 1		200.000,000	200.000,000
Molka 2		100.000,000	100.000,000
Mixal 1			200.000,000
Mixal 2			100.000,000

Randa		185.000,000
Tunisie Tape	196.500,000	251.500,000
<b>Total</b>	<b>1.396.500,000</b>	<b>2.136.500,000</b>

Des provisions pour dépréciation des titres détenus en portage ont été constatées au 31 décembre 2007, pour un montant total de 750.000,000 Dinars détaillé comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
CDS	500.000,000 Dinars.	244.908,699 Dinars.
FLEXOPRINT	250.000,000 Dinars.	9.782,629 Dinars.
<b>TOTAL</b>	<b>750.000,000 Dinars</b>	<b>254.691,328 Dinars.</b>

#### Obligations

Les obligations totalisent au 31 décembre 2007 la valeur de 213.030,137 Dinars contre 1.358.719,863 Dinars au 31 décembre 2006. La valeur des obligations comporte aussi bien le principal que les intérêts courus et non encore échus.

	31/12/2007	31/12/2006
<b>Brut</b>	<b>200.000,000</b>	<b>1.300.000,000</b>
Amen Lease		100.000,000
Etablissements Abdelmoula	200.000,000	200.000,000
El Imrane		1.000.000,000
<b>Intérêts courus sur obligations</b>	<b>13.030,137</b>	<b>58.719,863</b>
Amen Lease		13.270,548
El Imrane		25.904,110
Etablissements Abdelmoula	13.030,137	19.545,205
<b>Total</b>	<b>213.030,137</b>	<b>1.358.719,863</b>

En juin 2007, le capital restant dû de l'emprunt obligataire Amen Lease a été cédé.

L'emprunt El Imrane est arrivé à terme en août 2007 et tout le capital a été remboursé soit 1.000.000 de Dinars, majoré des intérêts.

#### 4.5 Liquidités et Equivalents de liquidités

Cette rubrique représente le solde du compte bancaire de Amen Project et accuse au 31 décembre 2007 le montant de 177.193,783 Dinars contre 18.284,533 Dinars au 31 décembre 2006.

#### 4.6 Les capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2007 un solde égal à 8.768.091,847 Dinars contre un solde au 31 décembre 2006 de 14.558.438,410 Dinars.

		31/12/2006	Affectation de résultat 2006	31/12/2007
Capital social	(1)	15.000.000,000		9.000.000,000
Réserve légale		378.911,511		378.911,511
Réserve à régime fiscal particulier		258.207,002	-258.207,002	
Report à nouveau 2006		52.475,563	-52.475,563	
Report à nouveau 2007			-820.473,101	-820.473,101
Résultat net de l'exercice 2006		-1.131.155,666	1.131.155,666	
Résultat net de l'exercice 2007				209.653,437
<b>Total</b>		<b>14.558.438,410</b>		<b>8.768.091,847</b>

(1) L'assemblée générale extraordinaire de Amen Project réunie en date du 6 décembre 2007 a décidé la réduction du capital social de 6.000.000 Dinars et ce par remboursement d'apports en numéraires.

Ainsi le capital social est réduit de 6.000.000 de Dinars, par réduction de la valeur nominale de l'action de 30 Dinars.

Le capital social est porté à 9.000.000 Dinars, réparti en 200.000 actions de 45 Dinars chacune.

#### 4.7 Passifs courants

Les passifs courants présentent au 31 décembre 2007 un solde égal à 6.071.898,221 Dinars contre un solde égal à 181.464,277 Dinars au 31 décembre 2006.

Le solde au 31 décembre 2006 était de 372.986,695 Dinars. Il a été diminué de

191.522,418 Dinars et ce pour tenir compte de la compensation entre les actifs et passifs d'impôt (voir note 4.3).

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31/12/2007	31/12/2006
Etat et collectivités publiques		8.317,673	64.945,219
Créditeurs divers		38.680,548	90.419,058
Comptes de régularisation passif	(1)	24.900,000	26.100,000
Réduction de capital	(2)	6.000.000,000	
<b>Total</b>		<b>6.071.898,221</b>	<b>181.464,277</b>

(1) Le solde de cette rubrique représente une valorisation des honoraires du commissaire aux comptes ainsi que des jetons de présence relatifs à 2007.

(2) Le solde de cette rubrique représente la réduction du capital social décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2007 et réalisée le 15 janvier 2008.

### 5. Notes sur l'état de résultat

#### 5.1 Les dividendes

Les dividendes totalisent au 31 décembre 2007, la somme de 285.164,319 Dinars contre 177.765,300 Dinars au 31 décembre 2006.

	31/12/2007	31/12/2006
<b>Participations</b>	<b>191.625,000</b>	<b>175.200,000</b>
Tunisie Leasing	104.025,000	87.600,000
Clinique El Amen	15.600,000	15.600,000
Société Nouvelle des Boissons	72.000,000	72.000,000
<b>SICAV</b>	<b>91.483,194</b>	<b>834,300</b>
<b>Placements</b>	<b>2.056,125</b>	<b>1.731,000</b>
Tunisie Leasing	2.056,125	1.731,000
<b>Total</b>	<b>285.164,319</b>	<b>177.765,300</b>

**5.2 Les intérêts**

Les intérêts totalisent au 31 décembre 2007, la somme de 179.508,987 Dinars contre 250.939,573 Dinars au 31 décembre 2006.

	31/12/2007	31/12/2006
<b>Obligations</b>	<b>101.400,274</b>	<b>172.830,821</b>
El Imrane	51.595,890	77.500,000
Amen Lease	12.819,452	43.845,890
Etablissements Abdelmoula	36.984,932	51.484,931
<b>BTA</b>	<b>41.249,973</b>	<b>41.250,013</b>
<b>Titres participatifs</b>	<b>36.858,740</b>	<b>36.858,739</b>
<b>Total</b>	<b>179.508,987</b>	<b>250.939,573</b>

**5.3 Les plus values sur cessions d'actions**

Les plus values sur cessions d'actions totalisent au 31 décembre 2007, la somme de 481.037,194 Dinars contre 626.448,155 Dinars au 31 décembre 2006.

	31/12/2007	31/12/2006
<b>Portages</b>	<b>444.673,790</b>	<b>495.695,636</b>
Société d'investissements hôteliers 1		100.144,000
Société d'investissements hôteliers 2		88.670,176
Société d'investissements hôteliers 3	97.072,520	74.752,960
Molka	72.780,000	51.992,000
Molka 2	16.955,000	
STTK	13.560,000	8.694,000
STTK 2	8.477,500	
Mouradi Mahdia	9.049,600	5.796,000
Mixal 1	77.052,000	59.838,000
Mixal 2	38.378,000	29.729,000
Randa	77.200,500	59.699,500
Tunisie Tape	34.148,670	16.380,000
<b>SICAV</b>	<b>36.363,404</b>	<b>130.752,519</b>
<b>Total</b>	<b>481.037,194</b>	<b>626.448,155</b>

**5.4 Les plus values latentes sur actions**

Les plus values latentes sur actions totalisent au 31 décembre 2007, la somme de 50.103,229 Dinars contre un solde de 76.176,483 Dinars au 31 décembre 2006.

	31/12/2007	31/12/2006
SICAV	46.310,447	62.104,448
Tunisie Leasing	3.792,782	10.645,650
Tunisie Leasing NS		3.426,385
<b>Total</b>	<b>50.103,229</b>	<b>76.176,483</b>

**5.5 Les moins values sur cessions d'actions**

Les moins values sur cessions d'actions accusent au 31 décembre 2007 un solde 86,945 Dinars contre un solde nul au 31 décembre 2006.

	31/12/2007	31/12/2006
SICAV	86,945	
<b>Total</b>	<b>86,945</b>	

**5.6 La dotation aux provisions**

La dotation aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2007 au montant de 495.308,672 Dinars contre 1.862.231,378 Dinars au 31 décembre 2006 et se détaillent comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Amen Lease		1.407.206,358
El Khir		200.333,692
<b>Participations</b>		<b>1.607.540,050</b>
CDS	255.091,301	244.908,699
Flexoprint	240.217,371	9.782,629
<b>Portages</b>	<b>495.308,672</b>	<b>254.691,328</b>
<b>Total</b>	<b>495.308,672</b>	<b>1.862.231,378</b>

**5.7 La commission de gestion**

La commission de gestion totalise au 31 décembre 2007, la somme de 47.200,300 Dinars contre 49.560,300 Dinars au 31 décembre 2006. Cette commission représente la rémunération du gestionnaire pour les services fournis à Amen Project.

**5.8 Les autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2007, la somme de 70.474,039 Dinars contre 62.697,210 Dinars au 31 décembre 2006.

	31/12/2007	31/12/2006
Honoraires du commissaire aux comptes	8.923,640	9.605,800
Divers	9.696,354	3.137,109
Jetons de présence	17.400,000	18.600,000
Taxes	35.054,045	31.354,301
<b>Total</b>	<b>71.074,039</b>	<b>62.697,210</b>

**5.9 L'impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés s'élève en 2007 à 132.392,100 Dinars contre 247.883,304 Dinars en 2006.

Résultat avant impôt	2007	342.045,537
Déductions	2007	335.267,548
Réintégrations	2007	571.485,155

Résultat fiscal 2007	578.263,144
Dégrèvement fiscal 2007	200.000,000
Résultat imposable 2007	378.263,144
Impôt sur les sociétés 2007	132.392,100

## 6. Notes sur l'état de flux de trésorerie

### 6.1 Trésorerie à la clôture de l'exercice

	31/12/2007	31/12/2006
Banque	177.193,783	18.284,533
Amen Invest	11.355,129	-7.594
<b>Total</b>	<b>188.548,912</b>	<b>18.276,939</b>

### RAPPORT GENERAL

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AMEN PROJECT SICAF comprenant le bilan au 31 décembre 2007, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société AMEN PROJECT SICAF au 31 décembre 2007, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

Tunis, le 16 Mai 2008

Le commissaire aux comptes  
**Jelil BOURAOUI**

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES Exercice clos le 31 Décembre 2007

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de convention, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leurs utilités et leur bien fondé. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis, d'aucune convention visée par les articles 200 et 205 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 16 Mai 2008

Le commissaire aux comptes  
**Jelil BOURAOUI**

**2008 AS 542**